



RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
MAIRIE DE BRUGUIERES

---

Procès-verbal  
CONSEIL MUNICIPAL  
30 mars 2026

Séance du 30 mars 2026

---



Publié le : 17/06/2026 10:15 (Europe/Paris)

Collectivité : Bruguières

[https://www.mairie-bruguieres.fr/documents\\_administratifs/66891](https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/66891)

**Mairie de Bruguières**

**Place de la République 31150 Bruguières**

**05 62 22 99 33 | [accueil@mairie-bruguieres.fr](mailto:accueil@mairie-bruguieres.fr) | [www.mairie-bruguieres.fr](http://www.mairie-bruguieres.fr)**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du 30 mars 2026 à 18 h

	État présence	Présents	Pouvoirs	Excusés
Délibérations 11 à 14 incluse	<p>Nombre de membres en exercice : 29</p> <p>Nombre de membres présents : 22</p> <p>Ont donné pouvoir : 4</p> <p>Excusés : 3</p> <p>Date de convocation : 24/03/2026</p>	<p>Eléonore BARTHE, Carlos BICO, Philippe BORIES, François CHABAUD, Jean Luc CHABOSI, Adrien CRASSAC, Raphaël DUMAS, Sandrine ESTAMPES, Florent EVEILLARD, Hervé FOURNET FAYAS, Laurent GUERRE, Laurent GONCALVES, Marlène JAMIN, Marie Sophie JANNO, Stéphanie LAGORIO, Magali MARTIN RIVALS, Bruno MAURY, Constance PERNEY, Karine RAU, Géraldine RUSCASSIER, Bruno SERRA, Arnaud SIGU</p>	<p>Sybille CAZAUX à Carlos BICO, Mylène DAZET PLANTADE à Florent EVEILLARD, Joëlle DOLIQUE à Eléonore BARTHE, Nathalie VELOUPOULE à Arnaud SIGU</p>	<p>Bruno BEHEREGARAY, Pascale BOUSQUET, Alain ROUX,</p>
Délibérations 15 à 24 incluse	<p>Nombre de membres en exercice : 29</p> <p>Nombre de membres présents : 23</p> <p>Ont donné pouvoir : 4</p> <p>Excusés : 2</p> <p>Date de convocation : 24/03/2026</p>	<p>Eléonore BARTHE, Carlos BICO, Philippe BORIES, Pascale BOUSQUET, François CHABAUD, Jean Luc CHABOSI, Adrien CRASSAC, Raphaël DUMAS, Sandrine ESTAMPES, Florent EVEILLARD, Hervé FOURNET FAYAS, Laurent GUERRE, Laurent GONCALVES, Marlène JAMIN, Marie Sophie JANNO, Stéphanie LAGORIO, Magali MARTIN RIVALS, Bruno MAURY, Constance PERNEY, Karine RAU, Géraldine RUSCASSIER, Bruno SERRA, Arnaud SIGU</p>	<p>Sybille CAZAUX à Carlos BICO, Mylène DAZET PLANTADE à Florent EVEILLARD, Joëlle DOLIQUE à Eléonore BARTHE, Nathalie VELOUPOULE à Arnaud SIGU</p>	<p>Bruno BEHEREGARAY, Alain ROUX</p>

Séance du 30 mars 2026



Publié le : 17/06/2026 10:15 (Europe/Paris)

Collectivité : Bruguères

[https://www.mairie-bruguieres.fr/documents\\_administratifs/66891](https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/66891)

**Mairie de Bruguères**

**Place de la République 31150 Bruguères**

**05 62 22 99 33 | [accueil@mairie-bruguieres.fr](mailto:accueil@mairie-bruguieres.fr) | [www.mairie-bruguieres.fr](http://www.mairie-bruguieres.fr)**

<p>Délibération 25</p>	<p>Nombre de membres en exercice : 29</p> <p>Nombre de membres présents : 25</p> <p>Ont donné pouvoir : 4</p> <p>Excusés : 0</p> <p>Date de convocation : 24/03/2026</p>	<p>Eléonore BARTHE, Bruno BEHEREGARAY, Carlos BICO, Philippe BORIES, Pascale BOUSQUET, François CHABAUD, Jean Luc CHABOSI, Adrien CRASSAC, Raphaël DUMAS, Sandrine ESTAMPES, Florent EVEILLARD, Hervé FOURNET FAYAS, Laurent GUERRE, Laurent GONCALVES, Marlène JAMIN, Marie Sophie JANNO, Stéphanie LAGORIO, Magali MARTIN RIVALS, Bruno MAURY, Constance PERNEY, Karine RAU, Alain ROUX, Géraldine RUSCASSIER, Bruno SERRA, Arnaud SIGU</p>	<p>Sybille CAZAUX à Carlos BICO, Mylène DAZET PLANTADE à Florent EVEILLARD, Joëlle DOLIQUE à Eléonore BARTHE, Nathalie VELOUPOULE à Arnaud SIGU</p>	
----------------------------	--	---	---	--

Ouverture de la séance à 18 h.

Madame Géraldine RUSCASSIER est désignée secrétaire de séance.

Monsieur Arnaud SIGU indique que les PV des 15 décembre et 21 mars sont en cours de rédaction. Ils seront mis à l'approbation lors du prochain Conseil municipal.

Séance du 30 mars 2026



2026-30-03-11	Création des commissions municipales et fixation du nombre de sièges
---------------	--

Monsieur Adrien CRASSAC demande pourquoi il a été fait le choix de ne pas créer de Commission urbanisme. Il lui semble que la Commission Vivre ensemble a été oubliée.

Monsieur Arnaud SIGU répond que la Commission Vivre ensemble avait été oubliée, mais a été rajoutée. Il ajoute que l'urbanisme a été inclus dans la Commission Cadre de vie & Travaux.

#### Résultat du vote : Unanimité

Abstentions	0
Pour	26
Contre	0

2026-30-03-12	Composition des commissions municipales
---------------	---

#### Commission Démocratie Locale

Pour la majorité : Pascale BOUSQUET, François CHABAUD, Géraldine RUSCASSIER, Laurent GONCALVES, Karine RAU en tant que titulaires et Florent EVEILLARD en tant que suppléant.

Pour l'opposition : Adrien CRASSAC en tant que titulaire et Constance PERNEY en tant que suppléante.

#### Commission Écologie

Pour la majorité : Carlos BICO, Laurent GUERRE, Géraldine RUSCASSIER, Alain ROUX, Stéphanie LAGORIO en tant que titulaires et Marie Sophie JANNO en tant que suppléante.

Pour l'opposition : Adrien CRASSAC en tant que titulaire et Philippe BORIES en tant que suppléant.

#### Commission Culture

Pour la majorité : Bruno MAURY, Eléonore BARTHE, Sybille CAZAUX, Marie Sophie JANNO, Stéphanie LAGORIO en tant que titulaires et Joëlle DOLIQUE en tant que suppléante.

Pour l'opposition : Constance PERNEY en tant que titulaire et Adrien CRASSAC en tant que suppléant.

#### Commission Cadre de vie & Travaux

Pour la majorité : Hervé FOURNET FAYAS, Bruno BEHEREGARAY, Raphaël DUMAS, Bruno SERRA, Magali MARTIN RIVALS en tant que titulaires et Géraldine RUSCASSIER en tant que suppléante.

Pour l'opposition : Philippe BORIES en tant que titulaire et Adrien CRASSAC en tant que suppléant.

#### Commission Vivre ensemble & Dynamique locale

Pour la majorité : Florent EVEILLARD, Karine RAU, Marlène JAMIN, Mylène DAZET PLANTADE, Jean Luc CHABOSI en tant que titulaires et Bruno SERRA en tant que suppléant.

Pour l'opposition : Adrien CRASSAC en tant que titulaire et Constance PERNEY en tant que suppléante.

Séance du 30 mars 2026



### Commission Vie associative

Pour la majorité : Sandrine ESTAMPES, Mylène DAZET PLANTADE, Jean Luc CHABOSI, Raphaël DUMAS, Bruno BEHEREGARAY en tant que titulaires et François CHABAUD en tant que suppléant.

Pour l'opposition : Constance PERNEY en tant que titulaire et Adrien CRASSAC en tant que suppléant.

### Commission Enfance & Jeunesse

Pour la majorité : Eléonore BARTHE, François CHABAUD, Joëlle DOLIQUE, Bruno BEHEREGARAY, Laurent GUERRE en tant que titulaires et Géraldine RUSCASSIER en tant que suppléante.

Pour l'opposition : Philippe BORIES en tant que titulaire et Constance PERNEY en tant que suppléante.

### Commission Solidarité & Séniors

Pour la majorité : Nathalie VELOUPOULE, Sybille CAZAUX, Joëlle DOLIQUE, Magali MARTIN RIVALS, Pascale BOUSQUET en tant que titulaires et Florent EVEILLARD en tant que suppléant.

Pour l'opposition : Constance PERNEY en tant que titulaire et Philippe BORIES en tant que suppléant.

Monsieur Arnaud SIGU rappelle que la Commission Finances avait été créée avec : Carlos BICO, Marlène JAMIN, Marie Sophie JANNO, Laurent GONCALVES, Magali MARTIN RIVALS, Adrien CRASSAC en tant que titulaires et Philippe BORIES et Laurent GUERRE en tant que suppléants.

### **Résultat du vote : Unanimité**

Abstentions	0
Pour	26
Contre	0

2026-30-03-13	Composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
---------------	---

Monsieur Arnaud SIGU indique que la Commission d'Appel d'Offres est une commission obligatoire qui se réunit pour émettre un avis avant l'attribution des marchés passés en procédure formalisée, c'est-à-dire les marchés dont le montant dépasse 216 k€ ou 5,4 M€ pour les marchés de travaux. Pour la Ville, cette commission se prononce notamment sur le marché de fournitures alimentaires ou encore sur le marché de maintenance de chauffage, ventilation et climatisation (CVC).

Il est proposé de ne pas procéder à bulletin secret pour déterminer la composition de la CAO.

Pour la majorité : Hervé FOURNET FAYAS, Carlos BICO, Bruno SERRA, Marie Sophie JANNO en tant que titulaires et Joëlle DOLIQUE, Géraldine RUSCASSIER, Raphaël DUMAS, Magali MARTIN RIVALS en tant que suppléants.

Pour l'opposition : Philippe BORIES en tant que titulaire et Adrien CRASSAC en tant que suppléant.

### **Résultat du vote : Unanimité**

Abstentions	0
Pour	26
Contre	0

Séance du 30 mars 2026

2026-30-03-14	Création commission de délégation de service public (CDSP)
---------------	--

Monsieur Arnaud SIGU indique que la Commission de délégation de service public (CDSP) est une nouvelle commission, car le renouvellement du contrat du mobilier urbain est en cours (panneaux sucettes) et nécessite une telle commission.

Pour la majorité : Carlos BICO, Bruno MAURY, Géraldine RUSCASSIER, Marie Sophie JANNO en tant que titulaires et Eléonore BARTHE, Joëlle DOLIQUE, Florent EVEILLARD, Hervé FOURNET FAYAS en tant que suppléants.

Pour l'opposition : Philippe BORIES en tant que titulaire et Adrien CRASSAC en tant que suppléant.

Monsieur Philippe BORIES demande si d'autres délégations de service public sont prévues au niveau de la Commune dans un avenir proche.

Monsieur Arnaud SIGU répond que ce n'est pas prévu.

#### Résultat du vote : Unanimité

Abstentions	0
Pour	26
Contre	0

2026-30-03-15	Création de la commission communale pour l'accessibilité
---------------	--

Monsieur Arnaud SIGU indique que pour la Commune, les élus seront Hervé FOURNET FAYAS et Nathalie VELOUPOULE.

Il ajoute que pour les deux représentants d'associations, un appel à candidatures sera publié et les personnes pourront candidater.

Monsieur Philippe BORIES demande s'il n'est pas envisagé d'ouvrir cette commission à une représentation de l'opposition.

Monsieur Arnaud SIGU répond qu'à l'heure actuelle, ce n'est pas envisagé.

#### Résultat du vote : 3 abstentions (Philippe BORIES, Constance PERNEY, Adrien CRASSAC)

Abstentions	3
Pour	24
Contre	0

2026-30-03-16	Désignation des élus délégués au Syndicat Départemental d'Énergie de Haute Garonne (SDEHG)
---------------	--

Monsieur Arnaud SIGU propose de désigner Hervé FOURNET FAYAS et Laurent GUERRE.

Monsieur Philippe BORIES souligne qu'il était indiqué dans la délibération qu'un appel à candidatures serait réalisé, mais il remarque que ce n'est pas le cas, contrairement à la précédente où il n'était pas précisé qu'il y avait appel à candidatures.

Séance du 30 mars 2026

Monsieur Arnaud SIGU indique que l'appel à candidatures a été fait et qu'Hervé FOURNET FAYAS et Laurent GUERRE se sont proposés.

Monsieur Philippe BORIES note que l'appel à candidatures n'a pas été fait.

Monsieur Arnaud SIGU indique qu'il peut être fait.

Monsieur Philippe BORIES mentionne qu'il est également possible d'enlever cette phrase de la délibération.

Monsieur Arnaud SIGU procède à l'appel à candidatures auquel se proposent Hervé FOURNET FAYAS, Laurent GUERRE et Adrien CRASSAC et Constance PERNEY

Hervé FOURNET FAYAS et Laurent GUERRE sont élus avec 24 voix pour.

Adrien CRASSAC et Constance PERNEY obtiennent 3 voix pour.

2026-30-03-17	Désignation au Syndicat Mixte Haute Garonne Environnement
---------------	---

Monsieur Arnaud SIGU indique qu'il est proposé de ne pas procéder à bulletin secret et de désigner Carlos BICO en tant que titulaire et Alain ROUX en tant que suppléant.

Monsieur Adrien CRASSAC indique que, dans la même logique que la délibération précédente, le groupe « Bruguières Bâtissons la démocratie » souhaite le proposer en tant que titulaire et Constance PERNEY en tant que suppléante.

Carlos BICO en tant que titulaire et Alain ROUX en tant que suppléant sont élus avec 24 voix pour.

Adrien CRASSAC et Constance PERNEY obtiennent 3 voix pour.

2026-30-03-18	Désignation d'un représentant à l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse Aire métropolitaine (AUAT)
---------------	--

Monsieur Arnaud SIGU propose de désigner Hervé FOURNET FAYAS.

Madame Constance PERNEY propose également sa candidature.

Hervé FOURNET FAYAS est élu avec 24 voix pour.

Constance PERNEY obtient 3 voix pour.

2026-30-03-19	Désignation de représentants pour la Société publique locale (SPL) ZEFIL
---------------	--

Monsieur Arnaud SIGU propose de désigner Géraldine RUSCASSIER.

Monsieur Philippe BORIES propose également sa candidature.

Géraldine RUSCASSIER est élue avec 24 voix pour.

Philippe BORIES obtient 3 voix pour.

Séance du 30 mars 2026



2026-30-03-20	Désignation d'un référent déontologue pour les conseillers municipaux
---------------	---

**Résultat du vote : Unanimité**

Abstentions	0
Pour	27
Contre	0

2026-30-03-21	Validation des nouveaux statuts du SYNDICAT Bassin Hers Girou (SBHG)
---------------	--

Monsieur Philippe BORIES constate que Toulouse Métropole a quitté le syndicat de l'Hers et n'a conservé que la compétence protection des inondations. Il note une rupture évidente dans la continuité du bassin de l'Hers par rapport à tout ce qui est protection des inondations, ce qui devrait interroger puisque la scission a été orchestrée par Toulouse Métropole en quittant ce domaine et en laissant les autres intercommunalités et communes. Il précise que la Ville de Bruguières est toujours dans le syndicat pour ce qui concerne le volet SAGE. Il estime que cette incohérence nécessiterait une intervention au niveau de la Métropole pour retravailler la nécessité d'assurer la continuité de la prise en considération du traitement de l'Hers. Il constate que la Ville de Toulouse a effectué des travaux conséquents dans le cadre du statut précédent, notamment par rapport à la Garonne. Par contre, l'Hers est laissé à l'abandon et n'a pas été travaillé depuis un certain temps. Il s'interroge sur cette volonté de Toulouse et de son maire réélu brillamment quant à cette division d'un système qui veut que le bassin d'une rivière, voire de plusieurs, soit un et entier. Il ajoute que ces statuts ne lui conviennent pas. Pour autant, il considère que Bruguières ne peut pas quitter le syndicat. C'est pourquoi son groupe s'abstiendra sur ces statuts qui ne sont pas satisfaisants à jour. Il appelle Monsieur Arnaud SIGU, en tant que conseiller métropolitain, à avoir une discussion avec qui de droit à la Métropole sur ce sujet et d'en rendre compte au Conseil municipal lorsqu'il aura des éléments

Monsieur Arnaud SIGU souligne qu'il rendra compte au Conseil municipal puisqu'une discussion est prévue sur ce sujet.

**Résultat du vote : 3 abstentions (Philippe BORIES, Constance PERNEY, Adrien CRASSAC)**

Abstentions	3
Pour	25
Contre	0

2026-30-03-22	Désignation de référents au SBHG
---------------	----------------------------------

Monsieur Arnaud SIGU propose de nommer Alain ROUX en tant que titulaire et Stéphanie LAGORIO en tant que suppléante.

Monsieur Adrien CRASSAC propose sa candidature en tant que titulaire et celle de Constance PERNEY en tant que suppléante.

Alain ROUX et Stéphanie LAGORIO sont élus avec 25 voix pour.

Adrien CRASSAC et Constance PERNEY obtiennent 3 voix pour.

**Résultat du vote : Unanimité**

Abstentions	0
Pour	28

Séance du 30 mars 2026

Contre	0
--------	---

2026-30-03-23	Désignation de délégués au Syndicat de Gestion et de valorisation de l'ICPE de Villeneuve les Bouloc
---------------	--

Monsieur Arnaud SIGU propose de nommer Alain ROUX en tant que titulaire et Marie Sophie JANNO en tant que suppléante.

Madame Constance PERNEY propose sa candidature en tant que titulaire et celle d'Adrien CRASSAC en tant que suppléant.

Alain ROUX et Marie Sophie JANNO sont élus avec 25 voix pour.

Constance PERNEY et Adrien CRASSAC obtiennent 3 voix pour.

#### Résultat du vote : Unanimité

Abstentions	0
Pour	28
Contre	0

Monsieur Arnaud SIGU propose d'inverser les deux dernières délibérations et d'aborder en premier lieu la délibération relative à l'adoption du règlement budgétaire et financier.

2026-30-03-24	Adoption du règlement budgétaire et financier (RBF)
---------------	---

Monsieur Carlos BICO indique que le règlement budgétaire et financier est obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Il ajoute qu'il permet de rappeler le fonctionnement d'un budget communal.

#### Résultat du vote : Unanimité

Abstentions	0
Pour	28
Contre	0

2026-30-03-25	Débat d'orientations budgétaires (DOB)
---------------	--

Monsieur Carlos BICO remercie les services qui, en très peu de temps, ont pu mettre en place le rapport d'orientations budgétaires.

Il rappelle que le contexte international et national est assez compliqué.

### BILAN DE L'EXERCICE 2025

#### ❖ Section de fonctionnement

#### Dépenses de fonctionnement

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 8 123 915 euros, soit 35 282 euros de plus qu'en 2024.

Séance du 30 mars 2026



Les hausses concernent notamment la masse salariale à +1,17 %, soit environ 62 k€, cette hausse est notamment due au glissement vieillesse technicité, c'est-à-dire l'augmentation automatique des rémunérations des agents et à la CNRACL (Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales) à plus de 102 k€ par rapport à 2024.

En 2025, la Commune a participé aussi au DILICO, un dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales, pour un montant de 27304 euros au chapitre 14 versé à l'État pour combler la dette. Les autres dépenses de ce chapitre correspondent aux pénalités SRU à hauteur de 32614 euros et au Fonds de péréquation des ressources intercommunales (FPIC) à hauteur de 19538 euros.

Les dépenses de fonctionnement enregistrent également des baisses.

Chapitre 11, charges à caractère général : un peu moins de 23 k€ par rapport à 2024 en raison d'un changement d'imputation comptable. Les crédits inscrits habituellement sur ce chapitre sont désormais inscrits au chapitre 65, autres charges de gestion courante. C'est le cas des droits d'auteur à hauteur de 7330 euros et du logiciel Rodrigue utilisé par le Bascala à hauteur de 11800 euros.

Il rappelle que les charges à caractère général incluent les dépenses quotidiennes comme l'électricité, le chauffage, les fournitures, le carburant et l'entretien des bâtiments communaux. Certains articles comme le gaz, le carburant et la maintenance enregistrent une baisse. Il souligne une forte augmentation de l'électricité suite à une régularisation sur la cantine centrale. Un petit rattrapage a eu lieu puisqu'il n'y avait pas eu de facture depuis janvier 2024 jusqu'à septembre 2025. Le montant s'élève à 77 k€ environ.

Chapitre 66, charges financières : un peu moins de 8 k€ par rapport à 2024 en raison de l'extinction d'un emprunt en 2025.

#### Recettes de fonctionnement

Elles augmentent légèrement en 2025 grâce notamment à la fiscalité locale, le chapitre 731, en raison de l'évolution de la revalorisation de la valeur locative cadastrale décidée chaque année par l'État, mais aussi de l'augmentation des droits de mutation à titre onéreux qui est l'impôt payé par l'acheteur d'une maison ou d'un appartement ancien.

Le chapitre 73, impôts et taxes, enregistre une baisse de 72 k€ environ en raison de la non-perception de la taxe sur les terrains devenus constructibles qui avait été perçue en 2024 pour un montant de 92 k€. Il est cependant constaté une augmentation de la Dotation de solidarité communautaire (DSC) versée par Toulouse Métropole qui passe de 155 k€ à 170482 euros.

Le chapitre 74, dotations et participations, enregistre une augmentation due :

- au versement par l'État de 83 k€ à la suite de la mise en place des repas à 1 euro dans les cantines ;
- à un nouveau versement de la CAF de 28 k€ dans le cadre du service public à la petite enfance ;
- au versement de soldes de certaines prestations de services publics qui n'avaient pas été versées en 2024.

Le chapitre 75, autres produits de gestion courante, enregistre une augmentation en raison de l'encaissement exceptionnel de pénalités appliquées à certaines entreprises ayant travaillé notamment à la construction de l'école des 4 saisons d'un montant de 169346 euros.

Le chapitre 70, produits de services, enregistre une baisse, notamment due à la mise en place de la cantine à 1 euro et à la fin du prépaiement, car certaines familles avaient réservé sur une année scolaire entière de septembre 2024 à juin 2025.

Séance du 30 mars 2026

## ❖ Section d'investissement

En 2025 comme en 2024, les dépenses et recettes d'investissement sont en baisse. Le pic d'investissement sur le mandat 2020-2026 a eu lieu entre 2022 et 2024 avec la construction de l'école des 4 saisons et la réhabilitation de la cuisine centrale.

### Dépenses d'investissement

Elles atteignent un montant de 1091503 euros. Les principales dépenses concernent notamment :

- l'alarme intrusion à l'Hôtel de Ville et le groupe scolaire Bruyères Mésanges à hauteur de 28 k€ ;
- la peinture du réfectoire de la cantine centrale aux Bruyères Mésanges pour 9 k€ ;
- la mise en conformité des portes intérieures de la crèche pour 22 k€ ;
- l'isolation de la toiture de la Mairie pour 25 k€ ;
- une cuve de récupération d'eau de pluie pour 17400 euros ;
- les luminaires LED au dojo pour 6500 euros ; etc.

De plus, la Commune a soldé 127913 euros pour les dépenses liées à la construction de l'école des 4 saisons et 22986 euros pour les dépenses liées à la réhabilitation de la cantine scolaire.

### Recettes d'investissement

Elles atteignent un montant de 951187 euros. Elles sont en baisse en raison :

- d'une forte diminution du FCTVA à hauteur de 800 k€ par rapport à 2024 en raison de la baisse des dépenses d'investissement ;
- d'une baisse importante des dépenses liées à l'urbanisation de la Commune (-400 k€ par rapport à 2024).

En conclusion, en 2025, le résultat excédentaire permettra de financer les investissements des années à venir, mais aussi de faire face aux éventuelles contraintes exogènes imposées aux collectivités dans les années à venir. En ce moment, s'agissant du carburant, nos services techniques sont déjà impactés par la hausse des prix à la pompe.

Les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement par les services ont permis, pour cette année au moins, de limiter l'effet ciseaux qui a été observé depuis plusieurs années. Néanmoins, ces efforts doivent être maintenus, car de nombreuses incertitudes pèsent sur les collectivités et les perspectives pour 2026 s'annoncent plus pessimistes.

## PERSPECTIVES POUR LE BUDGET 2026

Il indique que les perspectives pour le budget 2026 feront aussi l'objet d'une commission concernant le budget primitif.

Ces perspectives s'appuient sur les hypothèses suivantes :

- le maintien du taux de FCTVA à 16,04 % ;
- l'exonération pour les communes du dispositif du DILICO ;
- la hausse du taux de cotisation employeur à la CNRACL passant de 34,65 % à 37,65 %, augmentation qui va durer encore deux ans de plus.

## ❖ Section de fonctionnement

### Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement seront pour l'instant à hauteur de 10501746 euros, soit +0,25 %.

Il est prévu :

Séance du 30 mars 2026



- +10 % pour les dépenses à caractère général en raison de la hausse de certaines charges, notamment l'alimentation, les assurances et les frais de formation. Il ajouté que la Commune a aussi souscrit auprès d'une entreprise pour la lutte contre les moustiques. La hausse est également due au carburant qui augmente ;
- +5 % pour les charges de personnel en raison :
  - o du recensement (31 k€) ;
  - o des élections municipales (2 500 euros) ;
  - o de l'évolution du SMIC ;
  - o de la hausse du taux du CNRACL, à hauteur d'environ 62 k€.
- +9 % pour les autres charges de gestion courante :
  - o augmentation de la subvention au CCAS qui passe de 34 k€ à 50 k€ ;
  - o dotation aux provisions et dépréciations d'environ 109 k€ afin de provisionner les pénalités concernant une entreprise en liquidation. Il explique qu'une entreprise qui est intervenue à l'école des 4 saisons ne pourra pas payer ses pénalités. Il précise que c'est une entreprise de menuiserie qui a tout de même terminé son travail.

### Recettes de fonctionnement

Les produits de services devraient être en hausse, notamment grâce aux recettes issues des locations au Bascala avec un nouveau directeur et une nouvelle politique.

Une partie du DILICO versée en 2025 sera remboursée en 2026 (sur 27 k€ versés, il est rendu 8 k€).

La fiscalité locale devrait légèrement progresser sous l'effet de l'augmentation automatique de la VL, sans augmentation du taux communal.

L'estimation de la DMTO est à la baisse.

Les dotations et participations devraient être stables avec le maintien de la compensation liée à la cantine à 1 euro.

Un versement de 10 k est attendu pour les recensements réalisés en janvier 2026.

### ❖ Section d'investissement

#### Dépenses d'investissement

En 2026, les principales dépenses seront destinées à :

- la réalisation de travaux visant à :
  - o améliorer la performance énergétique des bâtiments et équipements communaux, notamment l'école Les Bruyères et Les Mésanges ;
  - o mettre en conformité certains bâtiments ;
- assurer l'entretien courant et la préservation du patrimoine communal ;
- verser le fonds de concours au SDEHG (120 k€ en 2026 contre 42 k€ en 2025).

#### Recettes d'investissement

La Commune devrait percevoir 708 k€ :

- 103 k€ pour la FCTVA ;
- 395 k€ de subventions, dont :
  - o 250 k€ pour la CAF pour terminer la dernière tranche sur les 4 saisons ;

Séance du 30 mars 2026

- 7150 euros versés par le Conseil départemental dans le cadre du solde de contrat de territoire pour l'année 2024 ;
- 95 k€ versés par la CAF qui représente le solde des subventions versées par la construction de l'école et la réhabilitation de la cantine scolaire ;
- 40 k€ versés par la CAF dans le cadre de la convention d'objectifs et de financement du logiciel Abelium ;
- 1122 euros versés par l'État pour les équipements de la police municipale (gilet pare-balles, menottes) ;
- 209670 euros pour l'emprunt renégocié avec un taux passant de 4,8 % à 3,52 %.

En conclusion, dans un contexte global déjà tendu, marqué notamment par les difficultés économiques et la hausse actuelle du prix du carburant, le budget 2026 s'annonce complexe à élaborer. Dans ce contexte, la priorité sera donnée aux investissements en faveur des économies d'énergie sans attendre 24 ans, c'est-à-dire 2050. Il précise que la Commune va le faire tout de suite. Cela apparaît comme un levier stratégique et permettra à la fois de maîtriser les charges et de préserver le patrimoine communal.

Monsieur Philippe BORIES indique qu'au-delà du travail de la commission qui a certainement été positif, il lui semble intéressant d'évoquer quelques sujets.

Tout d'abord, sur l'analyse des résultats 2025, la pratique habituelle depuis plusieurs décennies est une gestion dite sérieuse qui repose sur un résultat excédentaire de manière très, très large puisqu'il dépasse le million en cumulé, qu'il s'agisse de l'investissement ou du fonctionnement.

Au regard du budget primitif 2025 qui a été voté l'an dernier et du compte financier unique qui va se dégager pour le prochain Conseil municipal qui va décrire l'activité financière de l'exercice 2025, il a pointé des dépenses budgétées non réalisées. Il rappelle qu'il est déjà intervenu sur ce sujet par le passé. Il demande s'il s'agit de dépenses considérées comme inutiles, donc annulées et s'il s'agit de dépenses budgétées qui répondaient à la satisfaction des besoins des habitants. Il souhaite savoir pourquoi elles n'ont pas été honorées alors qu'elles étaient prévues dans le budget primitif voté en mars 2025. Il note les annulations suivantes :

- 78 k€ en fonctionnement ;
- 82 k€ au chapitre des autres charges de gestion courante ;
- 224 k€ en investissement, au chapitre des immobilisations corporelles ;
- 99 k€ au chapitre 204, subventions d'équipement versées.

Il souligne que le budget primitif prévoyait l'automatisation du portail du parking. Il pense que cette dépense sera inscrite au budget 2026.

Monsieur Arnaud SIGU mentionne que cette dépense a bien été réalisée en 2025.

Monsieur Philippe BORIES s'interroge également quant à la création du terrain enherbé à la base de loisirs avec le filet de clôture qui n'a apparemment pas été réalisé.

Monsieur Arnaud SIGU indique que c'est en cours.

Monsieur Philippe BORIES note que la réfection des terrains de tennis extérieurs était prévue à hauteur de 90 k€. S'agissant de la mise en conformité des normes pour la petite enfance et les crèches, il a vu la réalisation de la porte, mais pas le reste. En vidéoprotection, il rappelle que 50 k€ étaient prévus.

Monsieur Carlos BICO indique que tous ces détails pourront être évoqués en commission.

Séance du 30 mars 2026

Monsieur Philippe BORIES souhaite savoir pourquoi un certain nombre de prévisions de dépenses au budget primitif n'ont pas fait l'objet de dépenses effectives à la fin de l'année une fois l'exercice écoulé.

Monsieur Arnaud SIGU indique qu'il existe des explications pour chacune d'entre elles, notamment celle du tennis qui a pris du retard et se fera en 2027. Il ajoute que les dépenses de vidéoprotection seront décalées dans le temps.

Monsieur Philippe BORIES souligne qu'il est intéressant pour le débat d'être informé de ces raisons.

Monsieur Carlos BICO précise que ces questions peuvent être posées en commission. Il donne l'exemple des 25 k€ pour les panneaux lumineux prévus au budget primitif, mais qui ne sont pas réalisés à ce jour parce que la Commune a négocié différemment pour que ces panneaux soient gratuits. Cela fait donc 25 k€ en moins sur le budget.

Monsieur Philippe BORIES indique qu'il met cela en évidence parce qu'un certain nombre de dépenses n'ont pas été faites et génèrent l'excédent.

Monsieur Carlos BICO comprend que Monsieur Philippe BORIES souligne que c'est de la bonne gestion. Il considère qu'il a raison de remercier les services parce qu'ils ont une bonne gestion des deniers publics.

Monsieur Philippe BORIES ajoute qu'il n'est pas sûr que tous les besoins des Bruguiéroises et des Bruguiérois aient été satisfaits.

S'agissant du Bascala, Monsieur Philippe BORIES constate un déficit récurrent d'environ 290 k€ malgré le constat qui peut être fait d'une billetterie en hausse et d'économies réalisées avec le non-remplacement de la directrice pendant trois mois depuis octobre. Il se pose quelques questions sur cet outil magnifique qu'est le Bascala, qui est une salle de spectacles qui peut être prise en compte d'une autre manière que ce qui existe à ce jour.

Il s'interroge quant aux baisses des recettes de l'école de musique sachant que des augmentations des tarifs ont eu lieu pendant trois années consécutives pour aligner par le haut les prix de participation sur la pratique de certains instruments. Il ajoute que même s'ils ne sont pas à la Commission Finances, les conseillers municipaux sont en droit de connaître les éléments.

Monsieur Carlos BICO précise qu'il est indiqué que l'école de musique et la médiathèque connaissent aussi une diminution qui s'explique par un rattachement plus important qui était venu gonfler les recettes de 2024 (recettes de location du Bascala, etc.)

Monsieur Philippe BORIES demande de quel rattachement il s'agit.

Monsieur Carlos BICO répond qu'il s'agit du rattachement comptable.

Monsieur Philippe BORIES n'est pas sûr que tout le monde ait compris ce que cela signifie.

Monsieur Carlos BICO invite Monsieur Philippe BORIES à dire si ce qui est écrit n'est pas assez explicite et il essaiera de le vulgariser un peu plus.

Monsieur Philippe BORIES précise que c'est bien pour cela qu'il pose la question. Il souhaite par ailleurs formuler quelques demandes d'éclaircissement relatives à 2026. Il demande quel projet social est envisagé suite à l'augmentation de la subvention du CCAS.

Monsieur Arnaud SIGU explique qu'une personne à mi-temps a été recrutée.

Séance du 30 mars 2026



S'agissant de l'augmentation des recettes du Bascala, Monsieur Philippe BORIES demande si une nouvelle politique est engagée. Il a cru comprendre qu'il y avait un nouveau directeur dont il ne connaît pas les références puisqu'il doit être recruté depuis peu.

Monsieur Arnaud SIGU indique qu'il a été recruté en janvier.

Monsieur Philippe BORIES espère que le Conseil municipal aura l'honneur de le voir un jour. Il suppose que cela doit être lié à une nouvelle politique qui va être induite avec ce nouveau directeur.

Monsieur Arnaud SIGU répond qu'un nouveau directeur a été recruté et qu'il est force de proposition sur de nombreux éléments qui sont en train d'être étudiés.

Monsieur Philippe BORIES indique qu'une augmentation des recettes est peut-être envisagée.

Monsieur Arnaud SIGU souligne que cette augmentation est espérée chaque année.

S'agissant de la performance énergétique, Monsieur Philippe BORIES demande sur quel type de bâtiments communaux vont se faire les travaux.

Monsieur Carlos BICO répond qu'un audit énergétique a été réalisé sur l'école Bruyères Mésanges. Cet audit permettra d'engager des travaux en 2027. En 2026, a été mise au budget la possibilité d'avoir une AMO pour accompagner la Mairie sur le projet.

Monsieur Philippe BORIES demande quel est le dispositif prévu pour la campagne anti-moustiques à hauteur de 12 k€.

Monsieur Arnaud SIGU répond que tous les Bruguiérois sont concernés par ce fléau qui concerne beaucoup de communes. Une société va déposer des appareils pour essayer de mettre fin à cette invasion. L'option a été prise d'avoir plusieurs appareils qui vont être disséminés un peu dans la Commune. Cette action est en cours. Il précise que ce sont des appareils pondoirs dans lesquels iront les moustiques. Il ajoute que la société a repéré les endroits où il serait bien de mettre ces appareils. Si cela ne fonctionne pas, ils pourront être déplacés l'année suivante. Une campagne publique va être lancée pour aller voir les habitants, les informer sur ce chacun peut faire pour éviter la prolifération des moustiques et les sensibiliser aux bonnes pratiques.

Monsieur Philippe BORIES espère que cela inclut aussi l'entretien des zones des eaux stagnantes, notamment les fossés qui manquent parfois d'entretien dans certains secteurs.

Monsieur Arnaud SIGU précise que des produits naturels vont être projetés dans les fossés afin d'éviter la prolifération de moustiques. Il mentionne que sur les fossés, l'eau ne stagne pas, mais s'enfonce.

S'agissant du projet Bruguières 2050, Monsieur Philippe BORIES demande quelle est la planification à partir de cette année.

Monsieur Carlos BICO répond que cela fait partie du DOB.

Monsieur Arnaud SIGU souligne qu'il n'a pas été attendu cette année pour entreprendre des travaux, notamment de rénovation et pour s'impliquer dans l'environnement. Il ajoute que l'idée est d'avoir une commission extra-municipale avec des élus et des habitants de Bruguières intéressés par ce sujet-là et de se projeter sur le long terme et non pas à court terme chaque année. Il ajoute que quelques actions continueront à être mises en place d'un point de vue environnemental, notamment des récupérateurs d'eau et des économies d'énergie sur les bâtiments, etc.

Monsieur Philippe BORIES demande quand débutera l'audit de circulation et si cela se fera de manière autonome à Bruguières ou en lien avec la Métropole.

Séance du 30 mars 2026



Monsieur Arnaud SIGU répond que le lancement de l'audit est à l'étude avec des sociétés spécialisées sur ces thématiques. Ensuite, il sera vu comment fluidifier et améliorer la circulation à Bruguières. Il espère que cela va être lancé très rapidement. En tout cas, c'est une des priorités.

Monsieur Adrien CRASSAC souhaite remercier les agents pour le travail qui a été fourni. Il estime que les documents sont concis, synthétiques et très lisibles.

Il indique n'être pas véritablement d'accord avec la majorité sur les perspectives du budget 2026. Il considère que son groupe a été élu avec un mandat qui est d'anticiper et il ne souhaite pas déroger à ce principe. Il estime que ce budget n'anticipe pas suffisamment et qu'il ne comporte pas suffisamment d'investissement. Il souligne que l'état financier de la Ville de Bruguières est excellent, mais il se demande à quel prix.

Monsieur Arnaud SIGU répond que la Commune de Bruguières a eu de l'argent, mais n'en a pas tant que cela aujourd'hui. Il sera expliqué en commission pourquoi il y a cet excédent et à quoi il sert.

Monsieur Adrien CRASSAC indique qu'il a bien compris ce qui a été expliqué par Monsieur BICO et que cet argent servirait aux problématiques hypothétiques futures.

Monsieur Carlos BICO souligne qu'il a commencé en précisant que cela servirait également aux investissements futurs.

Monsieur Adrien CRASSAC demande si des investissements sont prévus pour 2026.

Monsieur Carlos BICO précise qu'un plan pluriannuel d'investissement va être proposé. Il ajoute qu'aujourd'hui, ce n'est pas le budget qui est abordé, mais le débat d'orientation budgétaire, donc ce n'est pas détaillé. Il souligne qu'une AMO est démarrée pour effectuer des travaux sur l'école des Bruyères Mésanges qui vont peut-être coûter plus d'un million d'euros. Il sera donc possible de reparler d'investissement pour 2027, mais aujourd'hui, il est question des perspectives 2026 pour pouvoir anticiper l'avenir. C'est ce que la majorité va faire et va démontrer.

Monsieur Adrien CRASSAC comprend que l'on garde de l'argent pour 2027 et que l'on verra les perspectives d'investissement à ce moment-là.

Monsieur Carlos BICO précise que l'argent n'est pas seulement gardé, mais aussi dépensé.

S'agissant du chapitre 14 du budget de fonctionnement relatif à l'atténuation des charges par rapport à la loi SRU, notamment des 32 k€ payés l'an dernier en pénalités, Monsieur Adrien CRASSAC souhaite savoir si quelque chose est prévu pour faire baisser le taux l'an prochain.

Monsieur Carlos BICO estime que c'est une des années où la Commune de Bruguières paie le moins puisque le montant s'élève habituellement entre 80 et 90 k€. Il ajoute que la Commune a bien évolué en termes de nombre de logements. Il explique que c'est un contrat triennal effectué auprès de la préfecture par rapport à un nombre de logements réalisés. Ce nombre correspond à la période triennale. C'est pourquoi les pénalités s'élèvent à ce montant. Elles augmenteraient s'il n'y avait pas de logements sociaux sur les années à venir.

Monsieur Arnaud SIGU précise que le contrat triennal 2023-2025 arrive à terme. La Commune de Bruguières est en attente des objectifs triennaux fixés par la préfecture. Comme il y a un peu d'avance sur le contrat triennal passé, il espère que le préfet reprenne ce nombre-là. Il communiquera cet objectif au Conseil municipal dès qu'il l'aura.

Monsieur Carlos BICO souligne que les 25 % de logements sociaux n'ont pas été atteints, ce qui explique le paiement de ces pénalités.

Séance du 30 mars 2026



S'agissant du chapitre 12 relatif aux charges de personnel, Monsieur Adrien CRASSAC note une évolution justifiée par des mouvements structurels. Il demande s'il y a un gel des embauches en 2026.

Monsieur Carlos BICO répond que non. Il mentionne le départ de la directrice du Bascala en 2025 et qui a été remplacée un peu plus tard ainsi que l'arrivée des policiers municipaux.

Monsieur Adrien CRASSAC constate que la recherche de nouveaux agents n'est pas notifiée. Il est simplement évoqué l'augmentation du SMIC et de certains points. Aucune perspective d'embauche n'est indiquée.

Monsieur Carlos BICO explique que ce n'est pas dans le débat. Il ajoute qu'à ce jour, il n'y a pas de gel d'embauches. Il souligne qu'une discussion pourra avoir lieu à ce sujet lors du budget.

Monsieur Adrien CRASSAC note que dans son dernier tract de campagne, la majorité indiquait que la création d'une ferme maraîchère municipale faisait partie de son programme. Il ajoute que ce point avait été mis en avant depuis plusieurs mois avec ses colistiers. Il indique qu'il est très content que la majorité ait récupéré l'idée.

Monsieur Carlos BICO précise que l'idée de départ vient de Monsieur ROUX qui est là depuis quatre ou cinq mandats. Il estime plutôt que le groupe minoritaire avait récupéré cette idée.

Monsieur Arnaud SIGU souligne qu'il y avait eu une aide de la Métropole à ce sujet. C'est en cours et les aides vont être étudiées. Quelques communes ont déjà une ferme maraîchère, il s'agit donc de voir si cela fonctionne, comment cela fonctionne et si des améliorations sont à mener. Il faut également voir si cela peut être une ferme maraîchère ou autre chose.

#### Résultat du vote : Unanimité

Abstentions	0
Pour	29
Contre	0

Fin de la séance à 19 h 23.

Séance du 30 mars 2026



Voté lors de la séance du 18 mai 2026

Nombre de membres en exercice : 29  
 Nombre de membres présents : 26  
 Ont donné pouvoir : 3  
 Excusé : 0  
 Date de convocation : 12 mai 2026

Présents : Eléonore BARTHE, Bruno BEHEREGARAY, Carlos BICO, Philippe BORIES, Pascale BOUSQUET, Sybille CAZAUX, François CHABAUD, Adrien CRASSAC, Mylène DAZET PLANTADE, Joëlle DOLIQUE, Raphaël DUMAS, Sandrine ESTAMPES, Florent EVEILLARD, Hervé FOURNET FAYAS, Laurent GUERRE, Laurent GONÇALVES, Marie Sophie JANNO, Stéphanie LAGORIO, Magali RIVALS MARTIN, Bruno MAURY, Karine RAU, Alain ROUX, Géraldine RUSCASSIER, Bruno SERRA, Arnaud SIGU, Nathalie VELOUPOULE

Pouvoirs : Jean Luc CHABOSI à Arnaud SIGU, Marlène JAMIN à Pascale BOUSQUET, Constance PERNEY à Adrien CRASSAC

**Résultat du vote : Unanimité**

Abstentions	0
Pour	29
Contre	0

Séance du 30 mars 2026



Publié le : 17/06/2026 10:15 (Europe/Paris)

Collectivité : Bruguières

[https://www.mairie-bruguieres.fr/documents\\_administratifs/66891](https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/66891)

**Mairie de Bruguières**

**Place de la République 31150 Bruguières**

**05 62 22 99 33 | [accueil@mairie-bruguieres.fr](mailto:accueil@mairie-bruguieres.fr) | [www.mairie-bruguieres.fr](http://www.mairie-bruguieres.fr)**